



# La Croix-Rouge/le Croissant-Rouge et le développement durable

Document de synthèse

[www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)  
Sauver des vies, changer les mentalités.



Fédération internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

---

## Qui sommes-nous ?

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est le plus vaste réseau humanitaire de volontaires au monde, qui atteint 150 millions de personnes chaque année par le biais de ses 186 Sociétés nationales. Ensemble, nous œuvrons avant, pendant et après les catastrophes et les urgences sanitaires pour répondre aux besoins et améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables. Nous agissons de façon impartiale, sans distinction fondée sur la nationalité, la race, le sexe, les croyances religieuses, la classe ou les opinions politiques.

Guidés par la Stratégie 2020 – notre plan d'action collectif pour faire face aux défis humanitaires majeurs de la décennie – nous sommes déterminés à « sauver des vies et changer les mentalités ».

Nous tenons notre force de notre réseau de volontaires, du savoir-faire acquis dans les communautés, de notre indépendance et de notre neutralité. Nous nous employons à améliorer les normes humanitaires, en tant que partenaires du développement et en intervenant en cas de catastrophe. Nous persuadons les décideurs d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt des personnes vulnérables. Ce faisant, nous rendons les communautés saines et sûres, réduisons les vulnérabilités, renforçons la résilience et encourageons une culture de paix dans le monde entier.

© Fédération internationale des Sociétés de la Croix- Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, 2011.

La présente publication peut être photocopiée en partie ou dans sa totalité à condition que la source soit indiquée. La Fédération internationale apprécierait d'être informée de toute utilisation faite de ce document. Les demandes de reproduction à des fins commerciales doivent être adressées à la Fédération internationale, à l'adresse suivante: [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org).

Case postale 372  
CH-1211 Genève 19  
Suisse  
**Téléphone:** +41 22730 4222  
**Télécopie:** +41 22733 0395  
**Courriel:** [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)  
**Site Internet:** [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)

## Les fondements de notre rôle en matière de développement

Nous sommes déjà connus pour notre rôle vital dans le domaine des secours en cas de catastrophes et de crises, et nous tenons à être le principal acteur humanitaire dans le monde. Cependant, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge sont présents non seulement lors de catastrophes, mais aussi bien avant et longtemps après. Par conséquent, nous sommes bien placés pour être tout aussi efficaces dans les activités de développement car celui-ci est un engagement de longue haleine, qui correspond bien à la vision sur le long terme, aux capacités essentielles et à la présence permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La présence de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge repose sur les communautés elles-mêmes, organisées par le biais de nos Sociétés nationales qui, à travers les sections et les unités locales, mobilisent les gens afin qu'ils répondent à leurs propres besoins. Pour cela, les Sociétés nationales font appel aux services de millions de volontaires aux compétences très diverses.

Parallèlement, chaque Société nationale a un partenariat unique, juridiquement défini et établi de longue date avec son gouvernement. La Société nationale occupe ainsi une place privilégiée autour des tables où se prennent les décisions et dispose d'un accès à des ressources pour lutter contre les vulnérabilités à l'échelon national. Les services Croix-Rouge et Croissant-Rouge reposent sur les Principes fondamentaux et les valeurs que nous avons mis au point au fil du temps et qui continuent d'inspirer la définition de normes ainsi que l'élaboration de codes de conduite et la mise en place de cadre juridiques adoptés à l'échelon mondial.

Pour résumer, notre mandat et notre position reconnus au niveau national, nos principes et nos valeurs éprouvés, notre professionnalisme et nos compétences reconnus de longue date ainsi que notre stature internationale, nous permettent, au besoin, de mobiliser et de renforcer notre vaste réseau et nos différentes capacités au moment opportun. Voilà, grosso modo, les fondements sur lesquels repose la puissante contribution de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à la promotion du développement humain.

## Notre vision du développement

Les Sociétés nationales assurent depuis longtemps un grand nombre de services dont les populations ont besoin aux niveaux local et national. Ce sont notamment la prévention de maladies et la promotion de la santé, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, le recrutement de donneurs de

Pour nous, le développement signifie « que chacun peut réaliser tout son potentiel et mener une vie productive et créative avec dignité, selon ses besoins et ses choix, tout en honorant ses obligations et réalisant ses droits ». Le développement doit être durable, ce qui signifie qu'il passe par une utilisation responsable des ressources, de façon à répondre aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs besoins. (Stratégie 2020, adoptée à la 17<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, Nairobi, novembre 2009)

Notre contribution spécifique au développement passe par des services liés aux catastrophes, à la santé, et aux besoins sociaux, conçus pour prévenir et réduire les causes profondes de la vulnérabilité. Nous contribuons aussi au développement en renforçant la résilience communautaire et les capacités de la société civile et en changeant les mentalités pour favoriser une transformation sociale et personnelle.

## Kenya : au-delà de la prévention, la prise en charge du paludisme à domicile

La prise en charge du paludisme à domicile (PECADOM) est une stratégie de la Fédération internationale visant à améliorer l'accès à un traitement approprié et efficace du paludisme dans la communauté ou à domicile grâce à un diagnostic précoce et une intervention rapide. Au Kenya, les volontaires de la Croix-Rouge sont formés pour détecter la fièvre, administrer un traitement aux enfants de moins de cinq ans lorsque la maladie est diagnostiquée, et prodiguer des conseils sur les traitements de suivi et la prévention. Les volontaires sont surveillés et supervisés par le ministère de la Santé et des questions sanitaires. Ils jouent un rôle crucial dans l'éducation de la communauté sur les moyens de prévention et, lorsque le paludisme frappe, sur les possibilités de traitement.

### Changer les conditions d'existence de la communauté en améliorant la santé communautaire

Avant que le projet de PECADOM ne soit mis en place, les mères des communautés cibles du Kenya devaient généralement marcher plus de deux heures jusqu'au centre de soins le plus proche lorsque leur enfant souffrait de paludisme. Certains villages de l'île de Lamu n'étaient accessibles que par bateau et pouvaient être totalement coupés du monde durant la saison des pluies ou à la marée haute. Les transports, terrestres ou maritimes, étaient souvent trop chers pour les habitants pauvres des zones rurales. Les services de santé étant inaccessibles ou de mauvaise qualité, il était fréquent que les enfants ne reçoivent pas rapidement un traitement. Beaucoup en mouraient.

Grâce à la prise en charge à domicile du paludisme, la vie des mères et des enfants des communautés vulnérables a profondément changé. Ils ont accès à des soins immédiats et gratuits dans leur village. Au lieu d'attendre des heures, voire des jours, avant d'entreprendre la longue marche jusqu'au centre de soins le plus proche, les mères vont voir le volontaire local du projet de PECADOM de la Croix-Rouge, à quelques centaines de mètres de chez elles. La grande majorité des dispensateurs de soins a commencé à rechercher un traitement dès l'apparition des symptômes. Il s'ensuit que les enfants se sont vite rétablis et que le nombre des cas graves de paludisme a rapidement diminué. Les mères ont pu mener leurs tâches ménagères et vaquer à d'autres occupations au lieu de s'occuper en permanence des enfants malades.

Dès le début, le projet de PECADOM a favorisé l'autonomisation des communautés et démontré que les villageois pouvaient s'occuper eux-mêmes de leur santé. À chaque étape – choix du volontaire de PECADOM du village, formation complète, mise en œuvre du programme, et activités génératrices de revenus lancées par la suite –, les réalisations du projet s'articulent autour de l'appropriation du projet par la communauté.

sang, l'alimentation et la nutrition, la préparation aux catastrophes, les interventions et le relèvement durant et après les catastrophes, l'assistance sociale ainsi que la protection des groupes pauvres, vulnérables et marginalisés par la promotion de l'intégration sociale et d'une culture de non-violence et de paix.

La valeur de ces services au regard du développement repose sur un concept qui leur est commun, à savoir la prévention et la réduction des causes profondes de la vulnérabilité. Ce but est consacré par nos Statuts, qui définissent notre objet général comme étant « d'inspirer, d'encourager, de faciliter et de faire progresser en tout temps et sous toutes ses formes l'action humanitaire des Sociétés nationales, en vue de prévenir et d'alléger les souffrances humaines et d'apporter ainsi [notre] contribution au maintien et à la promotion de la dignité humaine et de la paix dans le monde ».

Nos efforts de développement peuvent « faire plus, faire mieux et aller plus loin » et nous savons de longue date qu'il est nécessaire d'aller au-delà des secours humanitaires car la vulnérabilité augmente. Des catastrophes plus graves et plus nombreuses, dont beaucoup sont associées à des changements du climat, de l'environnement et de l'écologie humaine, infligent des dommages, des pertes et des bouleversements à un rythme que les capacités d'intervention traditionnelles n'arrivent pas à suivre. D'autres facteurs sont, notamment, les crises économiques périodiques, les inégalités croissantes, la concurrence pour des ressources limitées, l'évolution démographique, l'urbanisation, la migration, la modification de la structure de morbidité des maladies, et des modèles complexes de violence. Ces facteurs interagissent

pour créer des formes nouvelles et variables de vulnérabilité et de crises qui accroissent la marginalisation, la pauvreté et l'insécurité.

## **Renforcer les capacités en République populaire démocratique de Corée : développement et gestion des risques de catastrophe**

La République populaire démocratique de Corée connaît régulièrement de graves inondations et des sécheresses. La déforestation et l'utilisation inappropriée des sols aggravent les effets des catastrophes et constituent des obstacles au développement durable. En 2006 et 2007, le pays a été frappé par de fortes pluies qui ont entraîné des glissements de terrain, fait 454 morts, laissé 170 000 sans-abri et détruit des moyens de subsistance.

Le programme de gestion des catastrophes de la Société de la Croix-Rouge de la République populaire démocratique de Corée a été mis en place en 1998 pour réduire les risques de catastrophes naturelles, aider les communautés à se protéger et à renforcer leur résilience à long terme au niveau local. Ses principaux objectifs ont été de sensibiliser aux risques de catastrophes, d'assurer la préparation au niveau local et, par le biais cette préparation, de faire en sorte que les moyens de subsistance puissent être maintenus. Ces cinq dernières années, le programme a mis en œuvre des activités communautaires de développement et de préparation aux catastrophes dans 100 communautés, comptant chacune 3 500 habitants en moyenne. Les principaux domaines du programme sont :

- la planification de la gestion des catastrophes et la préparation organisationnelle
- la préparation de la communauté et la réduction des risques de catastrophes
- l'intervention en cas de catastrophe et le relèvement

En 2008, la Fédération internationale a mené une étude pour évaluer les effets de plusieurs interventions relatives à la gestion des catastrophes. L'étude a révélé que les programmes de gestion des catastrophes et de développement de la Société nationale avaient été efficaces dans plusieurs domaines.

L'intervention rapide lors des inondations de 2006 et 2007, notamment, a montré l'efficacité des mesures de préparation aux catastrophes préalablement mises en place.

Grâce à leur capacité à mobiliser de nombreux membres de la communauté pour mettre sur pied des mesures d'atténuation, plus de 100 communautés ont disposé de structures permettant de réduire les effets des inondations et des coulées de boue, ce qui a l'environnement plus sûr.

Des équipes de secours spécialisées ont également été établies. Lors des inondations de 2005 et 2007, ces équipes ont sauvé 70 personnes et contribué à l'évacuation de près de 5 000 autres.

En outre, depuis 2008, la Société nationale a amélioré la résilience à long terme en prépositionnant dans sept entrepôts du pays des colis familiaux d'urgence qui pourront être distribués rapidement à 27 000 familles en cas de besoin.

Il existe aussi, parallèlement, de nouvelles opportunités de mieux s'attaquer à la vulnérabilité humaine, plus vite et à une plus grande échelle. Cela est possible grâce à la révolution dans l'information et la communication, aux réseaux sociaux, à la science et à la technologie et aux connaissances et trichesses qui sont à notre disposition collective. Ces facteurs, ainsi que les changements historiques sur les plans politique, économique et social, créent de nouvelles capacités pour résoudre les problèmes de façon novatrice et renforcent les aspirations en faveur d'une plus grande équité dans les relations entre les pays, notamment en ce qui concerne le partage des ressources. Dans l'intervalle, les peuples partout dans le monde commencent à exiger que leurs droits fondamentaux soient respectés et aspirent à se développer et à trouver des solutions durables à leurs propres besoins et vulnérabilités.

Influencée par ces changements dans les besoins et les opportunités, notre contribution au développement est concrétisée dans trois domaines interconnectés :

- Les services qui peuvent prévenir et réduire la vulnérabilité
- Les capacités qui renforcent la résilience des communautés
- Les mentalités qui favorisent la transformation sociétale et personnelle

## Services de prévention et de réduction de la vulnérabilité

Nos services de développement visent à aider les communautés à devenir plus sûres, plus saines et plus ouvertes. Les moyens de subsistance sont essentiels pour permettre aux ménages vulnérables de disposer des moyens de vivre en bonne santé, dans la sécurité et la dignité. Ainsi, notre rôle de prestataire de services vise à répondre de manière prioritaire aux besoins essentiels dans les domaines de la gestion des catastrophes, de la santé et des questions sociales.

La *nature spécifique des services* varie, car ceux-ci dépendent nécessairement du leadership, des besoins et des circonstances locaux et font appel aux capacités et aux moyens disponibles localement. Étant donné que tout travail dépend, en fin de compte, des mêmes volontaires communautaires, nous avons une préférence pour les services intégrés, bien qu'une démarche sectorielle se justifie également lorsque cela est le meilleur ou le seul moyen disponible pour répondre à un besoin concret ou urgent spécifique.

## Interventions en cas de catastrophe dans une perspective de développement

Nos valeurs humanitaires et notre expérience pratique suggèrent que la prévention et la réduction de la vulnérabilité sont les plus efficaces lorsqu'elles accompagnent la première phase de l'opération de secours. Ainsi, les besoins à court et à long terme sont pris en charge simultanément pour assurer une synergie et une pérennité maximales.

Chaque fois que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge interviennent à la suite d'une catastrophe, nous renforçons la préparation par un investissement dans la formation et dans l'organisation des volontaires, dans des systèmes d'alerte rapide et de communication et dans la mise en place de stocks d'urgence et de systèmes locaux, nationaux et internationaux de coopération dans le domaine de l'aide. Des vies et des moyens de subsistance futurs seront sauvés. Notre intervention en cas de catastrophe est rapide et vise à stabiliser la situation le plus rapidement possible grâce à une démarche fondée sur la *fourniture de moyens de subsistance*, une aide en matière de soins de santé, d'eau et d'assainissement, de logement, de nourriture, et de soutien psychosocial, et une assistance dans le domaine du regroupement familial et de la protection des familles. L'aide est apportée à tous ceux qui en ont besoin, en privilégiant les plus vulnérables. Elle donne de l'espoir et renforce la volonté de surmonter le choc initial, évite des pertes supplémentaires, réduit l'impact de la catastrophe et donc l'érosion, évitable, des gains de développement précédemment acquis.

## Relèvement d'après-catastrophe dans une perspective de développement

Nous commençons à planifier le relèvement immédiatement, afin de permettre aux personnes de reconstruire leur vie et leurs communautés le plus rapidement possible, ce qui réduit la durée de leur dépendance à l'égard des secours. Cela permet aussi aux personnes de reprendre le contrôle de leur vie et de leur dignité. Notre démarche est fondée sur la *restauration des moyens de subsistance*. Elle inclut le remplacement d'actifs et d'outils productifs, le rétablissement des moyens de subsistance, par exemple par des activités de déblaiement et de réparation à forte intensité de main-d'œuvre, en faisant appel à des compétences, à des matériaux et à des ressources locaux et, le cas échéant, à des transferts d'espèces. Cette démarche a pour avantage supplémentaire qu'elle réduit la nécessité subie de se comporter de manière risquée et contribue à la reprise de l'économie locale et nationale en général. De plus, dans des situations d'instabilité et d'après-conflit, les services de relèvement recherchent activement des activités de coopération favorisant la réconciliation.

## Réduction des risques de catastrophe dans une perspective de développement

Un des aspects cruciaux du relèvement consécutif à une catastrophe est l'intégration de mesures qui réduiront l'exposition future des communautés aux risques prévalents, notamment par une nouvelle infrastructure plus solide, des modifications environnementales, l'adoption d'habitudes de vie plus sûres et un meilleur accès communautaire aux mécanismes de partage et de transfert des risques.

Idéalement, le travail de réduction des risques se fait avant le déclenchement de la catastrophe. Par conséquent, nous aidons les communautés à cartographier et à comprendre les risques locaux et à élaborer des mesures locales de réduction de l'exposition et de la vulnérabilité. Cela fait aussi partie de notre contribution à l'adaptation au changement climatique.

## Remédier aux situations de vulnérabilité chronique dans une perspective de développement

Beaucoup de communautés vivent au bord de la catastrophe, ou y sont précipitées fréquemment et s'en relèvent. Ces situations de vulnérabilité chronique sont souvent associées à des facteurs multiples, tels que des phénomènes climatiques extrêmes, la dégradation de l'environnement, la pauvreté endémique ainsi qu'une gouvernance et des capacités institutionnelles insuffisantes. L'insécurité alimentaire durable en est une des caractéristiques marquantes. Dans ces circonstances complexes, nous mettons l'accent sur la fourniture des moyens de subsistance en nous attachant à répondre à des besoins cruciaux pour assurer la survie des bénéficiaires, mais nos efforts portent surtout sur le renforcement des moyens de subsistance et la diversification des moyens de subsistance. Cela passe par des mesures visant à protéger et à intensifier la production alimentaire par l'amélioration des intrants et des pratiques agricoles, l'éducation en matière de nutrition, l'amélioration de la gestion de l'eau, des terres et d'autres questions environnementales, la création de possibilités nouvelles de revenus, l'accroissement de l'accès au crédit et aux marchés et

des systèmes de filet de sécurité pour les ménages en situation d'insécurité chronique. Lorsque ces efforts permettent de vivre de façon plus respectueuse de l'environnement et plus éco-énergétique, cela fait aussi partie de notre contribution à l'atténuation du changement climatique.

## La santé dans une perspective de développement

Il est de notoriété publique que l'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le domaine de la santé permet de sauver des vies pendant les situations d'urgence, par exemple grâce aux premiers secours, aux services de transfusion sanguine et d'ambulance et aux soins de médecine primaire et hospitalière. Notre contribution sur le long terme à la promotion de la santé en tant que partie intégrante d'un développement réussi est tout aussi significative.

Notre approche en matière de développement de la santé est axée sur la charge de morbidité des maladies et la structure sanitaire locale. L'intention est d'abord de promouvoir la santé par l'éducation et la motivation, ce qui contribue à la réduction des comportements à risque, par exemple dans le domaine de l'hygiène personnelle, du comportement reproductif et sexuel, de la sécurité routière, du régime alimentaire, de la nutrition, de l'abus d'alcool et d'autres substances. Deuxièmement, nous cherchons à promouvoir la santé publique par l'adoption à grande échelle de techniques de prévention éprouvées, telles que l'approvisionnement en eau potable et la fourniture de services d'assainissement, la vaccination et l'utilisation de moustiquaires contre le paludisme. Troisièmement, en élargissant l'accès aux traitements et aux soins, par des systèmes ouverts et abordables reliant davantage la communauté et les services hospitaliers afin de traiter rapidement les affections ordinaires et graves, nous réduisons les répercussions des complications secondaires, des handicaps et autres impacts socio-économiques.

## Répondre aux besoins sociaux et favoriser l'intégration sociale dans une perspective de développement

Le monde progresse mais, compte tenu de l'existence de comportements injustes ou socialement discriminatoires, d'une marginalisation et d'un délaissement systématiques, voire de la haine et de la violence, tout le monde n'est pas à même de profiter des bienfaits du développement. Le but des programmes sociaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est de venir en aide aux exclus pour qu'ils puissent échapper à leur situation défavorisée et pleinement réaliser leur potentiel en tant que citoyens de plein droit de leur société. Nous faisons cela en appliquant nos principes et nos valeurs lors de la conception de tous nos services, afin qu'ils soient accessibles aux groupes défavorisés. Les schémas relatifs aux populations défavorisées varient d'une culture à l'autre, mais ils concernent souvent les personnes âgées, les migrants, les femmes et les filles et, dans certains cas, les personnes handicapées ou ayant une orientation sexuelle différente, et les personnes touchées par un conflit. Les services de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge apportent une aide concrète, notamment en matière de soutien psychosocial, de soutien aux moyens de subsistance, de protection, de développement des compétences civiques, en particulier de promotion de la tolérance et d'une culture de paix, et de facilitation de l'accès aux services publics.



## Des capacités qui renforcent la résilience communautaire

La démarche de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à l'égard du renforcement des capacités communautaires repose sur la façon d'élaborer et de fournir nos services et sur la manière dont nos sections et nos unités sont organisées et fonctionnent.

Ainsi, les différents services décrits ci-dessus renforcent les capacités communautaires, car ils émanent de la communauté, sont le fruit d'efforts bénévoles et reflètent les besoins et les priorités définis à l'échelon local. Ils reposent sur les compétences locales en matière de leadership et d'organisation et ils s'appuient essentiellement sur une appropriation locale. Ce sont aussi les caractéristiques du développement de communautés résilientes, c'est-à-dire qu'ils permettent aux communautés de renforcer leurs capacités d'adaptation et de faire face aux catastrophes et autres crises récurrentes, et ainsi de protéger et de renforcer les gains de développement déjà acquis.

L'organisation des Sociétés nationales se met en place sur la base de ces services, pour lesquels des comptes sont rendus à l'échelon local. Ainsi, nos membres et nos volontaires sont formés aux privilèges et aux obligations de la participation démocratique. En même temps, les Sociétés nationales cherchent aussi à être bien connectées du point de vue numérique, bien gérées et socialement en réseau, dans le cadre d'un mouvement cohérent mondial qui peut tirer les leçons de l'expérience accumulée par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ainsi que des connaissances et des recherches les plus modernes. C'est de cette manière que notre réseau mondial arrive à répondre aux besoins nouveaux et aux vulnérabilités nouvelles en étant à même d'exploiter les différentes capacités du réseau diversifié.

En bref, des Sociétés nationales fortes et leurs services sont un exemple de croissance d'une société civile bien informée et responsable ainsi que d'institutions publiques constituant un État moderne efficace qui, en fin de compte, est bien sûr responsable du bien-être et du développement de ses citoyens.

## Des mentalités qui favorisent une transformation sociétale et personnelle

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, dans leur approche du développement des services et des capacités communautaires, mettent l'accent sur les causes de la vulnérabilité. Celles-ci sont souvent profondément ancrées dans les attitudes et les habitudes sociales qui se sont créées au fil du temps mais qui doivent être réorientées compte tenu des vulnérabilités accrues et nouvelles.

Pour stimuler cette évolution des mentalités nous procédons de plusieurs manières. Nous cherchons à élever la réflexion qui inspire et qui sous-tend nos services en fixant de nouvelles normes et de nouveaux critères et en promouvant leur acceptation par toutes les générations et par des publics clés, tels que les gouvernements et les militaires. Ce faisant nous poursuivons la tradition qui a commencé avec la mise au point des Principes fondamentaux, des valeurs humanitaires et du droit international humanitaire, désormais

acceptés dans le monde entier, et nous l'élargissons. Cela passe, par exemple, par l'actualisation de l'interprétation de nos principes et de nos valeurs pour tenir compte des problèmes contemporains, tels que des schémas de violence qui ne s'arrêtent pas aux guerres dans l'histoire. Cela suppose aussi d'élaborer de nouvelles normes, puis de nouvelles lois relatives aux interventions en cas de catastrophe, à la réduction des risques, à l'atténuation de la violence et à la promotion d'une culture plus large du volontariat dans la société.

La création d'une culture de non-violence est un aspect crucial de la contribution de la Fédération internationale à la transformation sociale. C'est pour nous un moyen de garantir la dignité et le bien-être de tous les être humains en respectant la diversité et en aplanissant les différences de manière constructive et pacifique. Nos volontaires dans les communautés, qui travaillent dans des secteurs très divers mais toujours selon nos Principes fondamentaux, montrent ce que cela signifie dans la pratique.

Nous utilisons le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales, la représentation de la Fédération internationale auprès des Nations Unies et les accords de siège avec de nombreux pays, pour conseiller les États et les aider à venir en aide, à réduire et à prévenir la vulnérabilité, dans le cadre de leurs responsabilités en matière de développement. Notre travail contribue directement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et vise à insuffler des valeurs plus fortes et une perspective communautaire dans les cadres, les objectifs et les cibles de développement nationaux et internationaux futurs.

Notre diplomatie humanitaire fondée sur les faits attire l'attention sur les causes et les conséquences de la vulnérabilité, donne une voix aux personnes vulnérables et montre à quel point il est important de mettre des ressources à la disposition de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour leurs activités et leur leadership dans les domaines qui touchent à notre mandat et à notre avantage comparatif.

## Notre impact sur le développement

Un compte rendu des résultats de nos efforts axés sur le développement figure dans notre Système de compte rendu à l'échelle de la Fédération. Notre impact, par le biais des services, des capacités et de la transformation des mentalités décrits, contribue en dernière analyse aux efforts nationaux de développement durable dans les domaines suivants : réduction des pertes dues aux catastrophes; meilleure santé de la population et intégration sociale et bien-être accrus.

# Les Principes fondamentaux

## du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Humanité** / Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

**Impartialité** / Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

**Neutralité** / Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

**Indépendance** / Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

**Volontariat** / Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

**Unité** / Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

**Universalité** / Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

« Il est évident que la distinction entre les acteurs de l'humanitaire et ceux du développement, et entre leurs actions, s'estompe peu à peu. Nous devons donc reconnaître et renforcer l'éventail des interventions efficaces, qui réduisent la vulnérabilité, sauvent des vies et renforcent la dignité humaine. Les contributions sans équivalent de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont notamment notre action enracinée de longue date dans les communautés, la présence que nous assurons au niveau local bien avant et bien après une catastrophe, et notre engagement constant « de la préparation au relèvement » face aux crises qui s'aggravent partout dans le monde. Dans le cadre de leur stratégie de réduction des risques de catastrophe fondée sur le développement, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge aident les communautés à retrouver ou à améliorer les conditions de vie qui étaient les leurs avant la catastrophe et à mettre au point des solutions durables en matière de moyens de subsistance, de logement, de santé, d'eau et d'assainissement. »

**Bekele Geleta, Secrétaire général**



Fédération internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

[www.ifrc.org](http://www.ifrc.org) **Sauver des vies, changer les mentalités**

**Contact**

[Secretariat@ifrc.org](mailto:Secretariat@ifrc.org)

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge